

CHATILLON EN DIOIS

L'écho

Informations municipales N°69 - Mars 2014

Loto des écoles

Le loto des écoles s'est déroulé à la salle Kubnick le samedi 15 février. Plus de 150 personnes ont participé à cette après-midi familiale.



Les "grands gagnants" sont :

- Carton plein 300€ de bon à l'agence de voyage de Die Tortuga Mundi : Lola JACOB
- Carton plein panier garni + bon d'achats : Rose DUHAUT
- Partie à l'envers : bon d'achat 75€ Sport Die'cimes : Corentin BONJEAN
- Carton plein partie enfant : Maël CHAIX
- Tombola "Caddy rempli" : Martine VALADE

Saint Vincent

Samedi 8 février, on a fêté à Châtillon, à la salle Kubnick, la Saint-Vincent, organisée par l'UCAC (union des commerçants et artisans de Châtillon) et les JLC (jeunes loups châtillois).

Belle participation de la population, y compris des communes environnantes.

Ce fut l'occasion d'un bel échange d'amitié et de convivialité autour du bar et de l'excellent repas.



Oui! Le phénomène de Baryte Activée Rayonnante (en terme populaire « BAR ») est toujours présent, mais pour y pallier, les organisateurs avaient bien fait les choses et proposaient deux services à heures différentes.

Plus de 130 participants ont pu se détendre et danser au cours de cette soirée, dont les bénéficiaires serviront à financer, en partie, le feu d'artifice du 14 juillet (vogue de Châtillon).

Grand merci aux Jeunes Loups et à l'UCAC et à tous les bénévoles

Activités municipales

Extrait du conseil municipal du 4 février 2014

1 - Bacs d'ordures ménagères :

La CCD a fait savoir que suite au départ d'un collaborateur, elle était dans l'incapacité de procéder à l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de terrassement à réaliser dans chaque commune, préalablement à la pose des bacs semi-enterrés d'ordures ménagères. La CCD demande en conséquence à chaque commune de reprendre la maîtrise d'ouvrage de ces travaux, contrairement à ce qui avait été décidé antérieurement. Le conseil a voté contre cette résolution et a maintenu sa précédente décision.

2 - Fibre optique :

Le syndicat mixte ADN (Ardèche – Drôme – Numérique) est chargé d'assurer le déploiement de la fibre optique jusqu'aux habitations. L'optimisation des travaux et des financements rend nécessaire le transfert de compétences à la CCD.

Le conseil décide de valider ce transfert de compétences.

3 - Piscine :

Sur proposition de la commission, le conseil décide de maintenir les tarifs 2013 pour la saison 2014. Une augmentation de 4 à 5 % tous les deux ans paraît suffisante.

Evolution du nombre d'entrées de 2009 à 2013

	2009	2010	2011	2012	2013
Juin		582	759	1088	677
Juillet	11387	12405	8497	12498	12135
Août	13913	11422	13737	16654	12620
Septembre	831	620		416	413
Total	26131	25029	22993	30656	25845

Bilan financier sommaire :

- Total recettes (entrées) : 34 434,62 €
(sans compter la fréquentation du camping municipal, ni la location du snack)
- Total dépenses de fonctionnement : 33 288,28 €

Commentaires :

- Le personnel (Maître nageur et adjoint, chargé d'entretien et régisseurs) a donné satisfaction. Pas de problème particulier à signaler.
- Un robot de nettoyage a été acheté en 2013.
- La fréquentation a été correcte compte tenu de l'arrivée tardive des vacanciers en juillet.
- Financièrement, le fonctionnement de la piscine est excédentaire si on tient compte de la part à verser par les campeurs.
- Il est prévu de faire l'acquisition d'une caisse enregistreuse pour la saison prochaine.

4 - Cordonnerie du Reviron :

Il est nécessaire de remplacer la porte de garage par une vitrine. Fabrice Martinez ne peut en assurer le financement. La commune accepte de la prendre en charge en contre partie d'une augmentation de loyer qui passe à 80 € par mois au lieu de 40 €. Les travaux seront réalisés par la menuiserie Dupuy et Cros de Die pour un montant de 3683 € HT.

5 - Ecole :

La participation de la commune à la classe de neige s'élève à 704 € pour 13 élèves de classe élémentaire et 9 élèves de maternelle relevant de Châtillon. Au total, 67 élèves des différentes communes ont participé à cette classe de neige, pour un montant global de 14 443 €, financé par le conseil général, les communes, la caisse des écoles et les familles.

6 - Questions diverses :

- Par courrier du 23 février 2013, la commune a proposé au département de lui céder le pont du Bez et la route communale du Bez. Le conseil général a refusé cette proposition prétextant que la voirie, dans son ensemble, devait être mise au gabarit en vigueur et que les ouvrages devaient être rénovés avant toute cession ou échange.
- Le texte à apposer, préparé par Laurent Prudhon pour expliquer les objectifs de la fresque de la Baurie, a été validé par le conseil. Il sera soumis pour validation au peintre Jean-Charles Fabre.
- Le conseil municipal se réunira pour la dernière fois le jeudi 13 mars à 19 heures en mairie.

Réhabilitation du centre ancien

Après l'ouverture des plis infructueuse de novembre, un nouvel appel d'offres a été lancé. Sept entreprises ont répondu dont quatre pour le lot « réseaux » et trois pour le lot « revêtements de sols ».

La commission municipale a ouvert les plis le 27 janvier en présence de Maïté Lafargue, trésorière, et de Robert Breyton représentant le bureau d'études Dièdre.

Lot « Réseaux » : l'estimation du maître d'œuvre était de 121 187 €. L'entreprise EIFFAGE (agence Grisal à Die) mieux disante, a été retenue pour un devis de 120 207 €.

Lot « Revêtements de sols » : l'estimation du maître d'œuvre était de 88 098 €. L'entreprise ADCAVL de Crest mieux disante, a été retenue pour un devis de 89 302 €.

Le mardi 18 février, une réunion de lancement des travaux a été organisée en mairie avec la participation du bureau d'études Sinequanone (Cécile Paris), le bureau d'études Dièdre (Robert Breyton et M. Raynaud) ainsi que les représentants de ADCAVL et de EIFFAGE.

Ce fut l'occasion de préciser de manière définitive le choix des matériaux :

Pierre de Ruoms en barrettes au pied des façades et galets du Bez ou de la Drôme pour les parties centrales des chaussées. Cela garantit que la couleur des sols sera adaptée à Châtillon.

L'entreprise a bien confirmé en outre qu'elle disposait du matériel adapté à l'opération d'étêtage des galets pour obtenir un sol plan et facilement circulaire.

Le motif au sol devant la fontaine du viol de l'Hôpital a été précisé : triangle délimité au centre de la place, avec remplissage en pierre de longueur différente, large de 20 à 25 cm, anti dérapante.

Les bureaux d'études ont déjà repéré avec soin les pierres à conserver, les seuils d'entrée des maisons et dépendances, les arrivées et départs des différents réseaux (téléphone, eau, assainissement, électricité), ainsi que les jardins à respecter, les plantes et arbustes à conserver (buis, jasmins, lierres ...). En complément de ces repérages, l'entreprise EIFFAGE est en charge, par la commune, de faire passer, dans chaque maison, l'huissier pour dresser un état des lieux avant travaux.

Compte tenu de ces opérations de préparation, les travaux proprement dits devraient commencer entre le 3 et le 10 mars.

L'école de Châtillon

Les élèves de Châtillon en Diois en classe de neige :

Du 27 au 31 janvier, les élèves des 3 classes de MS/GS, CP/CE1 et CE2/CM1 de l'école de Châtillon en Diois étaient au centre « Couleur nature » à la Jarjatte, (commune de Lus-la-Croix-Haute).

*De retour de la classe de neige, les élèves de CE2/CM1 vous font un petit compte rendu de leur séjour :
« Lundi matin, nous sommes tous arrivés à l'école avec nos valises.*

A 9H30, nous sommes montés dans le bus direction Lus La Croix Haute. Arrivés au centre « Couleur nature », au hameau de la Jarjatte, nous avons visité le centre et installé nos chambres.

C'était des chambres avec des lits superposés, les petits ont dormi en bas, les grands en haut.

Pendant le séjour, nous avons fait plein d'activités, des activités neige et du ski.

Il y avait des animateurs pour toutes les classes : Marion pour les CE2/CM1 (groupe des pics épeiches), Pauline et Jérôme pour les maternelles MS/GS, groupe des écureuils, Charlotte pour les CP/CE1, groupe des renards et Quentin pour l'école de St Nazaire qui était aussi, cette semaine, en classe de neige (groupe des sapins).

Nous avons travaillé sur la faune et la flore, nous avons fait de la luge, du ski et aussi des raquettes, nous avons fait une très belle et longue balade dans la forêt jusqu'au fond du vallon de la Jarjatte, nous avons vu des traces d'animaux et étudié les différentes essences d'arbres. Nous avons aussi fait des expériences, nous avons mesuré la température de la neige, étudié le manteau neigeux et fait des sculptures de neige. Jeudi, le dernier soir, on a fêté l'anniversaire de Félix et de Nathanaël, on a dégusté un énorme gâteau et la veillée a été plus longue, les animateurs avaient préparé un petit spectacle.

La classe de neige, c'était trop bien ! »

Tous les élèves ont beaucoup appris et ont progressé dans la pratique du ski, ceux de CP, CE1, CE2 et CM1 prennent maintenant le téléski, descendent les pistes bleues ou rouges et tous ceux de MS GS prennent le fil neige! BRAVO à eux!

Ils ont retrouvé leurs parents le vendredi soir, la tête pleine de souvenirs et de choses à leur raconter!!!!

MERCI à Didier, Jean-Luc, Renaud, Virginie, Emilie, Jeanne, Sabine et Valentine présents toute la semaine pour leur disponibilité, leur efficacité, leur sens de l'organisation, tous les bons soins qu'ils ont apporté aux enfants... la liste est longue!

Merci aux parents, papy et tonton qui sont venus nous aider pour encadrer l'activité ski.

Merci aux financeurs, (mairies, Conseil Général...), merci à vous toutes et à vous tous d'avoir accompagné notre projet.

L'équipe enseignante



Association EQUILIBRE MAROC BURKINA

Quelques nouvelles :

Après plusieurs années de voyages en famille au Maroc, nous avons décidé d'aider une association locale, constituée de bénévoles du village, située dans le sud du Maroc : l'association TASSOURT. Elle s'occupe particulièrement d'alphabétiser les femmes du village et des oasis aux alentours. Depuis 12 ans, plus de 10 000 marocaines ont suivi une année de cours et depuis l'année dernière, ces femmes peuvent participer à la pré alphabétisation : le français. La particularité de Tassourt est de mettre en place du travail pour ces femmes à la fin de leur scolarité (champ de cumin bio, fabrication de gâteaux...). Le fruit de ce travail est revendu dans leur région.

*Notre envie d'aider cette association découle d'un échange, d'une envie de partager... l'accueil que nous recevons est si intense... quand nous les avons rencontré pour la première fois, leur demande était un car ou mini-bus. Nous avons donc travaillé sur ce projet depuis deux ans. Après de nombreux courriers, mails auprès des sociétés de transports, des Régions, etc... cette semaine, une bonne nouvelle vient de nous parvenir du Conseil Général de la Drôme grâce à un échange régulier avec notre conseiller général Alain Matheron : **un car va être mis à notre disposition au printemps !** Il y aura des frais à faire (pneus...), donc encore beaucoup de travail et d'énergie à dépenser, mais nous sommes ravis.*

Nous organisons des voyages au Maroc et faisons partager à nos clients cet échange. Une participation de 3% est reversée à l'association à chaque voyage.

L'association EQUILIBRE héberge aussi des actions situées au BURKINA FASSO.

Une soirée marocaine est prévue

le SAMEDI 22 MARS à Châtillon-en-Diois

au restaurant LE CAVEAU qui nous reçoit solidairement depuis 3 ans.

Nous serons aussi présents lors du marché de Printemps

Merci à tous les Châtillonnais qui nous soutiennent depuis le début !

Lors de cette soirée, nous recevons le Président de l'association TASSOURT et d'autres membres ; une télé marocaine a demandé à venir afin de faire un reportage sur notre association. Nous sommes fiers de pouvoir être la première association à faire venir en France des marocains de cette région malgré la difficulté d'obtenir les visas.

Nous vous attendons tous à la prochaine soirée, sans oublier de vous inscrire. Les places sont limitées. Nous acceptons les dons aussi minimes soient-ils, ainsi que toutes les idées nouvelles ! Vous pouvez nous contacter par mail et visiter notre page Facebook (un site est en cours de construction).

A très bientôt,

La Présidente

Mail : sylvie.fargeat123@orange.fr Tél : 0475218746

FB : association equilibre maroc burkina

Contributions municipales, parmi d'autres...

L'ECHO, un vrai challenge

En avril 2008, la commission « **Information-Communication** » précisait dans son compte rendu N° 1 que « *le bulletin communal annuel présentait bien le bilan de l'exercice en cours, mais ne permettait pas de traiter les questions d'actualités* ». Pour y pallier, le conseil municipal a décidé la création d'une publication plus fréquente.

Serge Baude a rapidement pris le pilotage de l'Echo dont il a proposé le titre et la charte graphique.

En 6 ans, il aura assuré 70 éditions mensuelles de l'Echo (après celle d'avril)

Imaginez les phases de travail que nécessite chaque édition du journal :

-Le recueil des informations, comprenant, la gestion des actualités, les reportages avec la participation aux évènements et l'acquisition des informations et des clichés.

-La rédaction des textes, la récupération ou l'intégration des articles d'autres rédacteurs, l'insertion des photos, l'établissement de la maquette du journal.

-L'organisation de la relecture des textes par tous les conseillers municipaux.

-Corrections et gestion des corrections, ainsi que la validation du journal par Mme le Maire, directrice de la publication et rédactrice des éditoriaux entre autres.

-L'impression des 330 exemplaires mensuels de 4 à 12 pages en mairie avec la bienveillante contribution de Sylvie et Yolande et enfin l'agrafage de ces 1000 à 2000 feuilles

-La livraison à la Poste de Châtillon pour diffusion.

Ce sont ces tâches que réalise ou anime Serge depuis 6 ans, avec assiduité, ponctualité et compétence. Son objectif était de nous informer de la vie de notre collectivité. Relèvent aussi de l'information ces quelques lignes pour reconnaître l'importance de cette mission conduite avec beaucoup de discrétion.



L'INFORMATIQUE, aussi

Le compte rendu n°1 de la commission « **Actions Sociales** » précisait *qu'il faut permettre aux personnes n'ayant pas de matériel d'avoir un accès à l'usage de l'ordinateur*. Jacques Malod propose d'apporter ses compétences informatiques aux intéressés.

Un Espace Communal de Promotion Informatique(ECPI) est créé par convention du 5 février 2009, signée de Mme le Maire, Mme la Présidente d'Arts et Vigne, association pilote de cette opération et le responsable de l'ECPI : Jacques Malod.

L'organisation et l'animation sont assurées par des bénévoles, à la différence d'autres structures mises en place dans d'autres collectivités qui ont recruté des salariés. La structure châtilonnaise est autonome et s'adapte aux besoins et aux demandes des participants.

La commune fournit un local : la salle des associations et du mobilier. Des machines données par des particuliers permettent au "Club informatique" de démarrer.

Ainsi depuis 2009 plus de 20 participants, chaque année, partagent les formations hebdomadaires organisées par niveau de compétence, des débutants aux pratiquants confirmés. C'est ainsi, qu'en moyenne, 4 séances sont organisées chaque semaine. Une petite équipe de bénévoles s'est constituée autour de Jacques avec Sylvie Veye Chareton et Annick Lagnion.

Depuis 2009 ce sont près de 350 heures de formation qui ont été organisées.

Les rencontres hebdomadaires sont toujours conviviales et riches d'échanges et d'informations.

Au cours du temps la situation a évolué : aujourd'hui bon nombre de personnes sont équipées d'ordinateurs portables et viennent se perfectionner sur leur propre machine. L'intérêt pour le "club informatique" ne faiblit pas et la participation active des pratiquants témoigne de l'utilité de ces rencontres.

Ces deux exemples d'action sont différents et pas uniques au niveau de la commune où le bénévolat est abondamment pratiqué. Ce « Zoom » a seulement pour intérêt de parler de commissions municipales ou extra-municipales importantes par leur objet et colossales par la somme de travail exécuté pendant six ans. Il est donc utile, pour informer les lecteurs et témoigner aux acteurs notre reconnaissance, de rappeler ces faits.

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon en Diois - 26410 –

Directrice de la publication : Régine ODDOZ

Ont participé à la rédaction de ce numéro : S. Baude – B. Gastoud

